

## REFERENTIEL

### Intitulé de la formation :

# INFO-DESSINATEUR

### Intitulé du certificat :

Certificat d'Info-dessinateur

### Champ de la formation

Ce parcours fait parti de notre filière « Construction et Aménagement d'espace ».

La formation intéresse un public de « professionnels métier » qui souhaite acquérir une compétence complémentaire dans le domaine de l'informatique.

Elle regroupe l'apprentissage des logiciels standards et majeurs de réalisation de plans et de perspectives dans son contexte actuel, pour le dessin des projets de construction et d'aménagement d'espaces.

Le métier visé est atteint par l'acquisition d'une autonomie professionnelle sur ces logiciels.

### Public cible

La population spécifiquement visée par cette formation est composée de dessinateurs bâtiment, architectes, architectes intérieur, urbanistes, géomètres, paysagistes, scénographes, décorateurs, et ingénieurs btp.

Ce public déjà engagé dans le dessin de projets cherche à élargir son domaine de compétences, ou plutôt augmenter son « employabilité » par l'apprentissage de logiciels informatiques.

### Pré-requis

Pour intégrer ce parcours de formation, un niveau de connaissances de niveau III minimum est indispensable en rapport avec l'un des métiers visés (cf. supra) ;

C'est à dire : Personnel occupant des emplois qui exigent normalement des formations du niveau du diplôme des Instituts Universitaires de Technologie (DUT) ou du brevet de technicien supérieur (BTS) ou de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur.

### Modalités et contenus d'information

Pour éclairer et guider le choix des candidats stagiaires, un référent permanent est disponible à notre adresse aux horaires de bureaux.

Une plaquette explicative et descriptive est éditée. Les informations sont reprises sur notre site :

[www.adig.org](http://www.adig.org) .

### Procédure d'admission des participants

D'abord les candidats fourniront lors d'un entretien, les éléments permettant de vérifier si ils justifient des pré-requis : une copie des différents diplômes et un curriculum vitæ détaillé accompagné des attestations d'employeurs.

Le parcours formatif est modulaire cumulable.

Un stagiaire qui a intégré un parcours, a une période maximum de six ans pour le réaliser. Les modules validés seront capitalisés pendant cette période. Si cette période est passée, il pourra faire une demande motivée, examinée par une commission, pour obtenir une prorogation.

Des modules pourraient être obtenus par équivalence :

si une attestation de stage effectué il y a moins de trois ans dans le cadre d'une formation certifiante CP FFP est fournie pour un module dont le descriptif est équivalent.

ou si le candidat a une pratique sur le contenu du module et passe un examen préalable (QCM) auquel il obtient au moins 80% de réponses justes.

La décision basée sur ces seuls critères sera prise par le conseiller référent.

### **Objectifs**

L'Info dessinateur est capable d'utiliser dans le cadre du dessin de projet, les logiciels informatiques standards. Il pourra avec ces « outils » dessiner des plans, coupes, élévations, axonométries et perspectives. Il pourra aussi communiquer et mettre en page sa production.

### **Organisation de la formation**

Le parcours de formation est organisé sur une durée totale de 357 heures à temps plein sous forme présentielle, et peut se dérouler sur une période moyenne de 24 semaines.

Il est composé de différents modules cumulables «capitalisables» dont la durée fréquente est de 35 heures (une semaine à plein temps). Ces modules sont planifiés à dates fixes de façon récurrente toute l'année, avec une fréquence générale de 6 semaines. Un calendrier annuel des sessions est établi de façon complète.

La chronologie des modules est adaptable en fonction des dates de session. Des « coupures » d'au moins une semaine sont organisées pour éviter de suivre plus de trois semaines de formation de suite, et les risques de saturation qui en résulteraient.

Les entrées possibles en formation sont donc très fréquentes.

### **Programme détaillé de la formation**

La formation comprend 7 modules. Chaque module correspond à l'apprentissage d'un logiciel précis ou d'une technique liée à leur utilisation indispensable dans le cadre du métier visé. Ils peuvent être regroupés en deux domaines :

Les modules de Conception Assistée par Ordinateur

AutoCAD 2D (70 heures)

AutoCAD 3D (35 heures)

AutoCAD Architecture (70 heures)

Revit (70 heures) ou ArchiCAD (70 heures)

Les modules de Publication Assistée par Ordinateur :

Indesign (35 heures)

Illustrator (35 heures)

Photoshop (35 heures)

Le descriptif détaillé de chacun de ces modules est joint en annexe.

### **Méthodes – Modalités pédagogiques**

Le parcours de formation est modulaire. Pour chacun des modules, la formation est délivrée par groupe de maximum 10 stagiaires. Il s'agit de formation en présentiel.

La formation se compose en alternance de présentation de concepts par le formateur, et de mise en application par les apprenants sous forme d'exercices concrets, proposés et encadrés. Tout ceci se déroule généralement par tranches de demi-journées ou éventuellement de deux heures.

Ces exercices permettent aux stagiaires d'appliquer immédiatement les connaissances acquises du logiciel et au formateur de vérifier l'assimilation progressive du groupe.

## **Moyens**

### Ressources Humaines :

Les stagiaires sont orientés et suivis par un référent ayant un niveau I de formation dans l'un des domaines métier du public et plus de douze ans d'expérience dans le secteur de la formation, expert en orientation et ingénierie. Ce référent est directement accessible pendant toute la durée de la formation.

De façon générale, pour chaque domaine de modules, un formateur spécifique intervient. Dans tous les cas, il s'agit d'un professionnel hautement qualifié issu des métiers du public ciblé, qui a une conséquente pratique des logiciels ou techniques enseignés, et une expérience pédagogique. Par principe, les formateurs ont une activité autre que la formation qui représente

au moins 50% de leur temps de travail, pour garantir une actualisation permanente de la pratique des logiciels sur lesquels ils enseignent et une connaissance experte du contexte réel de production.

### Matériel :

Les salles de formation pour les groupes de maximum dix personnes sont équipées :

pour chacun des stagiaires, d'un ordinateur PC pentium IV avec écran 19" sur lesquels sont installés une version récente des logiciels concernés par le parcours ; et permettent l'accès à Internet ;

pour le formateur, d'un ordinateur connecté à un vidéo-projecteur pour lui permettre de projeter sur un écran les manipulations à effectuer ; et évidemment aussi d'un tableau pour noter les explications sur les concepts étudiés.

Un support de cours et d'exercices est remis à chacun.

## **Suivi individuel**

Avant d'envisager une formation, chaque candidat a la possibilité d'auto effectuer un « pré-bilan » accessible par internet. Ce pré-bilan est libre et gratuit. Il permet à chacun de pouvoir positionner l'état de ses connaissances dans un domaine qui évolue vite et en fonction du résultat, commencer à identifier les éventuelles actions nécessaires pour en acquérir ou les actualiser.

Un entretien personnalisé avec un conseiller lui permet de redéfinir son projet en termes de besoins dans le contexte professionnel actuel et d'effectuer les choix adaptés de formation.

Pour les candidats à la formation certifiante, un examen personnalisé des acquis est effectué par le conseiller pour en vérifier l'accessibilité au vu des pré-requis.

Le conseiller référent est disponible sur rendez-vous individuel pendant toute la durée de la formation. Avec lui, le stagiaire peut identifier les moyens de traiter les éventuelles difficultés qu'il aurait rencontrées.

Au cours de la formation, lors des exercices, le formateur suit le travail de mise en application de ses stagiaires pour vérifier individuellement leur niveau de compréhension et apporter des réponses aux difficultés qui se poseraient.

Après le déroulement d'un module de formation, si des difficultés persistent, le stagiaire a la possibilité de revenir gratuitement assister aux sessions suivantes dans les deux mois qui suivent, dans le cadre de ce qui est appelé l'« Auditorat libre ». De plus, entre des modules ou après, le stagiaire a la possibilité d'utiliser le « Libre service » .

## **Processus de validation**

Le processus de validation des acquis de la formation par le stagiaire repose sur un double degré :

Le contrôle des connaissances à la fin de chacun des modules

L'examen de fin de parcours.

Le contrôle de connaissances :

A la fin de chacun des modules composant le parcours, un contrôle de connaissances est prévu.

Ce contrôle porte sur les connaissances précisément délivrées lors du module de formation. La durée du contrôle représente généralement 1/20<sup>ème</sup> de celle du module tout entier.

Il est composé :

d'une partie théorique sous-forme de dix questions (QCM). Elle est notée sur 10 par le formateur. Chacune des réponses justes donnent lieu à un point ;  
et d'une partie pratique sous forme d'un exercice d'application à effectuer dans un temps imparti. Elle est notée sur 20 par le formateur suivant quatre critères : la méthode (sur 8), la rapidité (sur 4), la précision (sur 4) , l'aspect (sur 4).

Ce contrôle de connaissance est validé et le module obtenu lorsque l'ensemble des notes est supérieur ou égale à 20/30.

Chaque module obtenu donne lieu à une attestation de validation du module « capitalisé » dans le cadre du parcours certifiant. La note obtenue y est indiquée.  
Lorsque l'ensemble des modules du parcours sont validés, le candidat pourra passer l'examen de fin de parcours.

L'examen de fin de parcours :

Il est organisé sur une journée (7 heures). Ces journées sont planifiées sur l'année à date fixe à raison d'une toutes les 24 semaines.

Le candidat sur cette durée doit réaliser un projet dont le sujet est imposé.

Il doit commencer par rédiger la description du processus envisagé en précisant bien les logiciels qu'il va utiliser et leurs articulations. Cette partie sera notée sur 10 par un jury.

Il réalise ensuite son projet qui sera noté sur 20 par un jury suivant quatre critères : le respect du processus et la méthode (sur 8), la gestion du temps (sur 4), la précision (sur 4), l'aspect (sur 4).

Le jury sera composé :

d'un formateur par domaine de modules ;

du conseiller référent ;

d'un consultant expert en formation ;

et d'un membre extérieur au centre.

Le jury délibère sur chacun des critères pour définir les notes de façon collégiale en faisant la moyenne des notes attribuées par chacun. Le candidat est présent lors de la délibération sans pouvoir intervenir.

Le Certificat Professionnel FFP est obtenu lorsque l'ensemble des notes obtenues à l'examen est supérieur ou égale à 20/30.

Un document mentionnant l'intitulé du certificat, le nom du titulaire, l'organisme certificateur et son adresse est remis.

### **Actions en cas de non-obtention du certificat**

Si le candidat n'a pas obtenu un module, d'abord il a la possibilité de ré-assister à cette partie de formation dans le cadre de l'Auditorat libre (cf. suivi individuel). Sur les sessions suivantes, il pourra repasser le contrôle de connaissance pour tenter de le valider (des frais seront comptés).

Si le candidat n'a pas obtenu le Certificat Professionnel, il pourra repasser l'examen (moyennant des frais) sur les sessions suivantes, planifiées toutes les 24 semaines.

Dans les deux mois qui suivent, l'association propose gratuitement à tout ancien stagiaire d'un module(\*) d'assister en auditeur libre à tout ou partie de la formation à laquelle il vient de participer. Ainsi, une manipulation oubliée ou un concept essentiel lui est une nouvelle fois présenté (l'inscription s'effectue auprès du secrétariat \*).

A l'issue de la formation, la pratique permet d'appliquer les notions acquises et d'obtenir la rapidité nécessaire aux besoins professionnels ; notre centre propose gratuitement à tout ancien stagiaire l'accès au libre service informatique de façon prioritaire

pendant 2 mois (\*). Ce libre service est destiné à des fins pédagogiques (la réservation d'un poste s'effectue auprès du secrétariat (\*). Tous les jours de 9h00 à 17h45.  
\*: *Dans la limite des places disponibles*

## REFERENTIEL

Info-Dessinateur      PAGE 4/ NUMPAGES 4